



**INTERSYNDICALE  
FO - CGT  
Agents municipaux de  
Laval**



---

## **DEFENSE du SERVICE PUBLIC**

### **NON à la PRIVATISATION du STATIONNEMENT**

Les 8 représentants du personnel de la Ville de Laval ont voté NON au projet de privatisation du stationnement présenté par le Maire au Comité Technique Paritaire lors de sa réunion du 29 avril 2010.

#### **RIEN NE JUSTIFIE CETTE PRIVATISATION !**

La municipalité de Laval peut parfaitement changer sa politique du stationnement sans avoir recours à une entreprise privée dont le but sera de faire des profits sur les recettes du stationnement payées par les automobilistes de Laval ou venant à Laval, et particulièrement les salariés travaillant en ville.

Les services municipaux disposent de toutes les compétences pour organiser et gérer le stationnement au meilleur coût. Rappelons que les fonctionnaires ont pour mission de préparer et mettre en œuvre les décisions des élus.

Les élus n'ont pas besoin de se cacher derrière le paravent d'une société privée pour prendre des décisions pas forcément très populaires (augmentation très importante des tarifs du stationnement, augmentation du nombre de places payantes, etc...).

#### **Qu'ils prennent leurs responsabilités et qu'ils les assument !**

Si ce projet passe, d'autres services pourraient connaître le même sort. Le représentant du maire a déclaré, lors du CTP du 29 avril : "*Cette délégation de service public n'en appelle peut-être pas d'autre...*". N'oublions pas que presque tous les secteurs de l'activité municipale peuvent être délégués au privé (à des sociétés capitalistes ou des associations...).

### **Agents municipaux, usagers Venez nombreux assister au Conseil municipal**

**Lundi 17 mai 2010  
à partir de 19 heures à l'Hôtel de Ville  
(le dossier privatisation passe en début de Conseil)**